

Informations sur la sécurité du produit

Bidon pour déchets huileux, couvercle à fermeture automatique, avec pédale, tôle d'acier, diverses capacités, rouge

Fabricant/Personne de contact : Justrite Safety Group EMEA BV, Achterzeedijk 57, 2992 SB Barendrecht, Nederlande
e-Mail : saleseu@justrite.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 465148, 465147, 465145, 465143

Instructions de sécurité:

- Les récipients de sécurité ne doivent être utilisés que pour l'usage prévu, notamment pour l'élimination des liquides contenant des solvants et des liquides inflammables des catégories SGH 1 à 4.
- Avant l'utilisation, s'assurer que le récipient est correctement fermé afin d'éviter les vapeurs dangereuses.
- Les récipients de sécurité doivent être placés dans un endroit bien ventilé ; les ouvertures de ventilation intégrées et les ouvertures du bord du fond ne doivent pas être bloquées afin d'éviter un environnement auto-inflammable.
- Il est recommandé de vérifier régulièrement que le conteneur ne présente pas de dommages ou de défauts, y compris les mécanismes de fermeture automatique, afin de garantir sa fonctionnalité et sa sécurité.
- Des vêtements de protection, y compris des gants et une protection oculaire, doivent être portés lors du remplissage ou de la vidange de substances dangereuses.
- Les fabricants doivent fournir un mode d'emploi compréhensible ainsi que des avertissements dans la langue locale.
- Les liquides inflammables nécessitent des précautions particulières ; utilisez le récipient uniquement dans des environnements appropriés, sans flammes nues ni sources d'inflammation.
- Ne pas trop remplir et ne pas mélanger de produits chimiques afin d'éviter tout risque d'incendie ; le récipient doit être stable et sûr.
- Après avoir vidé le récipient, s'assurer qu'il est complètement vide et le manipuler en toute sécurité afin d'éviter tout risque d'explosion.
- Le récipient de sécurité et les vapeurs qui s'en échappent peuvent être dangereux pour la santé et la sécurité en cas de manipulation non conforme.
- Les conteneurs ne doivent être utilisés que par du personnel formé ; en cas d'accident, les autorités doivent être immédiatement informées.